



Des voisins encombrants

L'édition belge entre France et Pays-Bas

PAR TANGUY HABRAND

72% des livres achetés par les Belges francophones sont produits en France.

60% des livres achetés par les Belges néerlandophones sont produits aux Pays-Bas.

À l'inverse, si un éditeur littéraire belge ne parvient pas à être diffusé en France ou aux Pays-Bas, ses chances de survie sont singulièrement minces. Comment, malgré ces deux voisinages encombrants, l'édition belge parvient-elle à exister ?

Tanguy Habrand s'est emparé de cette question et lui apporte une réponse précise et documentée.

Tanguy Habrand est chercheur en sociologie du livre et de l'édition à l'université de Liège (ULg), au sein du Centre d'étude du Livre contemporain (CELIC). L'auteur tient à remercier Carlo Van Baelen (consultant dans le secteur du livre, ancien directeur du Vlaams Fonds voor de Letteren) pour ses précieux conseils sur le marché du livre en Flandre.





De Gallimard à Prometheus, des éditions du Seuil à De Bezige Bij, les auteurs et lecteurs belges ont pour horizon des éditeurs de France et des Pays-Bas. La pénétration de ces maisons sur le marché du livre belge est nettement supérieure aux échanges pouvant exister entre le Nord et le Sud du pays. En dehors de la bande dessinée (Casterman, Dupuis, Dargaud-Lombard), du livre scolaire (Plantyn, Averbode, De Boeck, Van In), du livre juridique (Bruylant, Larcier) ou encore de structures d'édition publiques, les éditeurs belges font le choix d'une seule communauté linguistique, de sorte que le marché du livre belge ne fait traditionnellement l'objet d'aucune étude d'ensemble, les Flamands rassemblant les chiffres du « vlaamse boekenmarkt » et les Wallons ceux d'un soi-disant « marché du livre belge » – avec un sens de l'exagération qui doit moins à une volonté hégémonique qu'à un évitement du syntagme « Fédération Wallonie-Bruxelles¹ ».

Son unité, le marché du livre belge la doit donc, paradoxalement, à la nature des rapports que les professionnels du Nord et du Sud entretiennent avec leurs voisins respectifs. En 2014, pas moins de 72% des livres achetés en Fédération Wallonie-Bruxelles ont été produits à l'étranger², pour l'essentiel en France. Tendance similaire en Flandre où les livres édités directement ou indirectement aux Pays-Bas ont représenté environ 60% des ventes³. Le groupe WPG Uitgevers à Amsterdam y occupe une place importante avec certains de ses labels hollandais (Bruna Uitgevers, De Bezige Bij) et ceux de sa filiale belge (notamment Manteau et Standaard Uitgeverij), tout comme le groupe VBK à Utrecht (Ambo Anthos, Atlas Contact) et sa filiale belge Houtekiet. Ces labels dominants du rayon « littérature générale » doivent beaucoup à l'action de diffusion de leurs filiales (WPG België et VBK België) qui représentent au passage d'autres catalogues littéraires – ainsi, pour le premier, les éditeurs hollandais indépendants Prometheus/Bert Bakker et Nieuw Amsterdam. Une configuration du même ordre se rencontre au Sud du pays, selon des paramètres assez semblables, avec les sociétés de diffusion-distribution Dilibel et Interforum Benelux qui assurent aux groupes Hachette et Editis, dont elles sont les filiales, une présence optimale.

À première vue, que des éditeurs français et hollandais alimentent le marché du livre belge n'est pas plus le signe d'une domination culturelle et commerciale que d'une circulation saine : l'accès à des catalogues éditoriaux voisins peut être un atout intellectuel et contribuer à secouer la chape de l'entre-soi. La part prépondérante de ces acteurs sur le marché local, à laquelle s'ajoute la circulation à sens unique des échanges avec nos voisins, n'est toutefois pas sans effet sur les formes de l'édition en Belgique. Pour un éditeur belge, le nerf de la guerre reste l'accès aux marchés limitrophes. Excepté les cas d'absorption par un groupe étranger ou d'accord de diffusion-distribution (Aden, La Cinquième Couche et Zones sensibles aux Belles Lettres ; Les Impressions Nouvelles et Espace Nord chez Harmonia Mundi ; Fremok, Mardaga et Mijade chez Sodis), il ne pourra compter que sur des voies institutionnelles (la Librairie Wallonie-Bruxelles à Paris), la vente en ligne et des canaux de fortune. Ces débouchés limités constituent un frein au développement des éditeurs belges, dont les difficultés financières sont souvent liées à un lectorat

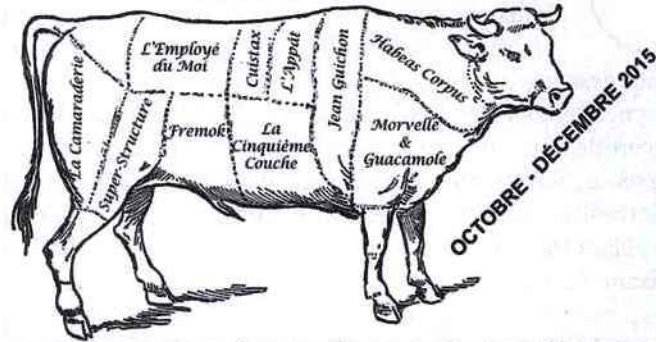
À première vue, que des éditeurs français et hollandais alimentent le marché du livre belge n'est pas plus le signe d'une domination culturelle et commerciale que d'une circulation saine.



LES TRIPLETTES DE BRUXELLES

3 (B)IBLIOTHÈQUES, 3 ÉDITEURS DE (B)D (B)ELGES

ET (B)LEIN DE FANZINES !



BIBLIOTHÈQUE D'AUDERGHÈM - BIBLIOTHÈQUE HERGÉ (ETTERBEEK) - BIBLIOTHÈQUE D'IXELLES



↑
La Librairie Ptyx, à Ixelles,
« féroce ment indépendante et
résolument de fond ».

↗
Les Triplettes de Bruxelles, 3
bibliothèques, 3 éditeurs de BD
belges et plein de fanzines.

↗
Fresque « Martine » à Laeken
(Bruxelles) en hommage à
l'héroïne de Marcel Marlier et
Gilbert Delahaye.

↗
Librairie à Anvers.

TANGUY
HABRAND

trop restreint. Mais leur production pâtit elle aussi, en raison et en conséquence de ce qui précède, de cette relation de subordination : outre leur légitimité culturelle, les éditeurs français et hollandais bénéficient d'une légitimité économique et professionnelle plus attractive pour un auteur belge, en particulier dans le domaine littéraire⁵. Amélie Nothomb chez Albin Michel, Jean-Philippe Toussaint et Eugène Savitzkaya chez Minuit, Hugo Claus et David van Reybrouck chez De Bezige Bij, Tom Lanoye et Herman Brusselmans chez Prometheus, incarnent ou ont incarné différents modèles de trajectoire enviables pour un auteur belge, mais les places sont rares.

Face à la nécessité d'une édition locale, les instances d'aide à l'édition littéraire, au Nord et au Sud du pays, procèdent ainsi d'une logique de compensation. Cette logique a été notamment réaffirmée en 2014 par le ministre flamand de la Culture Sven Gatz annonçant, mais sans passer à l'action, des mesures en vue de stimuler la nouvelle édition littéraire en Flandre et d'établir, dans la mesure du possible, une parité dans la nationalité des auteurs accessibles au lectorat flamand⁵. Une même ambition des pouvoirs publics se retrouve aussi, sous une autre forme, dans le financement de la collection « Espace Nord » - fondée en 1983 aux éditions Labor, puis propriété à partir de 2010 de la Fédération Wallonie-Bruxelles - dont l'objectif est de promouvoir, au format de poche, la littérature francophone belge.

Les faiblesses de l'édition littéraire et de création en Belgique tiennent également à l'oubli dont elles font l'objet dans les mouvements de fusions et acquisitions à l'échelle internationale. Dans le jeu des rachats de fonds éditoriaux, ces enseignes bénéficient en effet d'un moindre pouvoir de séduction. Lorsque Marabout fut racheté en totalité par Hachette en 1983, c'est moins un catalogue littéraire (à l'instar de Marabout Fantastique) qui était visé qu'une marque d'édition pratique encore aujourd'hui valorisée (de la cuisine au développement personnel) et la suppression d'un concurrent sur le marché du livre de poche. Cet intérêt pour les industries éditoriales traverse



toute l'histoire de l'internationalisation de l'édition : en 1999, Casterman, qui avait su négocier à partir des années 1970, en réaction à la nouvelle bande dessinée française, le passage de la BD au stade adulte (avec Hugo Pratt, Tardi, Schuiten et Peeters et le magazine *À suivre*), est passé chez Flammarion puis Gallimard en 2012 ; Dupuis a rejoint en 2004 le groupe Dargaud contrôlé par Média-Participations ; De Boeck est entré en 2007 dans l'orbite du groupe Editis, qui le cèdera quatre ans plus tard au fonds d'investissement belge Ergon Capital le livrant à son tour, en partie, au groupe Albin Michel. La littérature générale, pour sa part, ne suscitera que rarement la spéculation, à l'exception notable des éditions Complexe - passant dès 1999 sous le contrôle du groupe français Vilo spécialisé dans les Beaux-Livres - et de Mardaga, propriété pour un temps très court du groupe Masson et des Presses de la Cité, en raison de leur ancrage dans les sciences humaines. Les structures les plus solides de l'édition belge sont donc, comme ailleurs, les plus exposées aux processus de concentration, sans que ces structures, une fois absorbées par des conglomérats internationaux, en perdent leur identité locale aux yeux du grand public. Des albums de *Tintin* signés par Hergé (Casterman) au *Bon Usage* de Maurice Grevisse (Duculot), ce sont pourtant des fleurons qui échappent au patrimoine belge.

Si l'exportation de la production se trouvait facilitée, la base nationale de l'édition littéraire et de création serait sans doute moins perçue comme un handicap et contribuerait à un rééquilibrage des forces entre la production belge et celle des pays voisins. L'édition belge ne se contente en effet pas de ramasser les miettes. Sa singularité s'exprime tout d'abord et bien évidemment par la valorisation de la culture belge. À côté des questions liées à un cadre institutionnel spécifique (le scolaire, le juridique), les sujets locaux - du patrimoine au tourisme, de la cuisine à l'Histoire, de la politique au « people » - sont naturellement pris en charge par les éditeurs du pays. On y retrouve aussi bien une maison telle que Weyrich, qui a établi son bastion à Neufchâteau

Si l'exportation de la production se trouvait facilitée, la base nationale de l'édition littéraire et de création serait sans doute moins perçue comme un handicap et contribuerait à un rééquilibrage des forces entre la production belge et celle des pays voisins.



En jeunesse, si le haut du pavé semble être tenu par Pastel, antenne de L'École des loisirs et peut-être bien « la plus belge des maisons françaises », Alice ou Mijade d'un côté, Clavis ou De Eenhoorn de l'autre, élaborent des catalogues appréciés pour leur audace.

en Ardennes, que des groupes qui, par la consistance de leur chiffre d'affaire, leur positionnement généraliste et leur tendance à la concentration verticale, sont les seuls à rappeler les groupes de France et des Pays-Bas. Au premier rang de ceux-ci, la Renaissance du Livre et Lannoo dont le second est incontestablement l'un des pôles les plus ambitieux suite au rachat des éditeurs hollandais Het Spectrum, Unieboek et Meulenhoff, ainsi que des éditions Racine, historiquement inscrites dans le marché du livre francophone belge. Ces éditeurs perpétuent souvent un culte du beau livre qui renvoie, toutes proportions gardées, à la grande tradition de l'imprimerie en Belgique – dans laquelle s'inscrivent plus nettement, de nos jours, un Ludion, un Fonds Mercator et un Brepols.

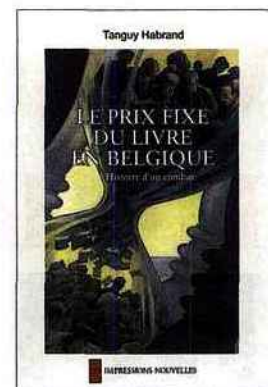
Mais la force de l'édition belge tient aussi à la richesse de son édition indépendante, au sens le plus actif du terme. En bande dessinée, à côté des enseignes internationales Casterman, Dupuis, Dargaud-Lombard (alimentant aussi la Flandre depuis la France) et Standaard Uitgeverij (appartenant à la filiale belge du groupe hollandais WPG), des structures telles que Fremok, La Cinquième Couche, L'Employé du Moi, Bries et Oogachtend⁶ ont participé au renouveau du genre et bénéficient d'une réputation qui dépasse les frontières. En jeunesse, si le haut du pavé semble être tenu par Pastel, antenne de L'École des loisirs et peut-être bien « la plus belge des maisons françaises⁷ », Alice ou Mijade d'un côté, Clavis ou De Eenhoorn de l'autre, élaborent des catalogues appréciés pour leur audace. L'essai critique et/ou philosophique (Aden, La Lettre volée, Zones sensibles, EPO, Van Halewijck, Polis) n'est pas en reste, au même titre qu'une édition de poésie (Uitgeverij P, Poëziecentrum, L'Arbre à Paroles, Le Cormier, Le Tétrasyre) autant stimulée par la création locale que protégée par la plus faible concurrence en ce domaine que dans le registre du roman. Sur ce point, la percée de Lansmann (édition théâtrale) et de Yellow Now (cinéma et photographie) témoignent aussi des réussites de l'édition belge dès lors qu'elle se positionne dans des créneaux innovants ou délaissés par l'édition industrielle.

Quelle que soit la vitalité du secteur, le marché du livre en Belgique n'en porte pas moins les marques de sa dépendance jusqu'aux pratiques commerciales imposées à ses lecteurs. Le mark-up sur le prix des livres importés, principalement associé aux groupes Hachette et Editis à travers leurs filiales Dilibel et Interforum Benelux, contraint ainsi le lecteur belge à acheter ses livres plus cher qu'en France et ce, dans des proportions non négligeables : en Belgique francophone, où l'édition de France représente 70% des ventes, plus de la moitié reste soumise à un surcoût de 10% à 17%. Alors que ce mécanisme, la « tabelle⁸ », entendait amortir à l'origine les risques et surcoûts liés à l'importation (droits de douane, taux de change) en appliquant un ratio supérieur au taux de change traditionnel, sa raison d'être pose question, en particulier depuis l'entrée en usage de l'Euro qui a permis de le supprimer en Flandre. Ce dossier tout francophone, maintenu pour des raisons purement entrepreneuriales, a connu un regain d'intérêt en 2015, suite à l'annonce du rachat de Volumen par Editis. Il était à craindre, en effet, que le fonds Volumen, jusqu'ici préservé des augmentations de prix, tombe sous le coup du mark-up. Parallèlement, l'accord institutionnel sur la sixième réforme de l'État belge, en conférant plus de pouvoir aux ministères de la Culture des deux communautés

TANGUY
HABRAND



linguistiques, a également permis de relancer tant en Flandre qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles la question lancinante du prix unique du livre⁹, débattue depuis plusieurs décennies. Ces aspects essentiels de la politique du livre en Belgique pourraient donc trouver prochainement une issue favorable – à condition que des solutions puissent être trouvées pour Bruxelles, puisque ni la Fédération Wallonie-Bruxelles ni la Flandre ne peuvent, pour des raisons institutionnelles sur lesquelles nous n'insisterons pas, y installer naturellement un prix unique du livre. En tout état de cause, la lenteur de la prise de conscience et des procédures à leur égard ne cesse de rappeler le caractère dominé des institutions culturelles belges, le plus souvent réduites à des rouages économiques sans conséquences et subalternes. ●



1. Pour une approche sociohistorique de l'édition francophone belge, voir Pascal Durand et Tanguy Habrand, *Histoire de l'édition en Belgique (xv^e-xxi^e siècle)*, Bruxelles, Les Impressions Nouvelles, sous presse.

2. *Le Marché du Livre de Langue française en Belgique. Données 2014*, Étude réalisée pour le Service général des Lettres et du Livre, PILEN-ADEB, juin 2015. Autre référence bien utile, Fabienne Collard, Christophe Goethals et Marcus Wunderle, *Le Livre*, CRISP, dossier n° 84, 2015.

3. Sur la structure du marché de l'édition en Flandre, voir Carlo Van Baelen, *1 + 1 = zelden 2. Over grensverkeer in de Vlaams-Nederlandse literaire boekenmarkt, Onderzoek in opdracht van de Nederlandse Taalunie*, 2013, et du même auteur, *Begrensde literaire grensverkeer. De zichtbaarheid van 150 literaire titels in Vlaanderen en Nederland in 13 contexten, Onderzoek in opdracht van de Nederlandse Taalunie*, 2014. Pour les chiffres du marché, voir *GfK Jaarcijfers. Vlaamse Boekenmarkt*, 2014, Boek.be, 2015 et leur actualisation sur www.boek.be.

4. Sur ces rapports de force symboliques, voir Pascal Durand et Yves Winkin, « Des éditeurs sans édition. Genèse et structure de l'espace éditorial en Belgique francophone », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 130, « Édition, Éditeurs (2) », 1999, pp. 48-65. Concernant le tropisme hollandais des auteurs flamands, voir également, outre les références précédemment citées, l'article de Carlo van Baelen, « Le marché du livre flamand », dans *Lettre d'information de l'Office de Promotion internationale*, dossier « L'Édition néerlandaise », n°60, 2003, p. 25.

5. Mandy den Engelsman, « Vlaamse minister wil nieuwe Vlaamse literaire uitgeverijen ondersteunen », dans *Boekblad*, 8 décembre 2014.

6. Sur ces deux derniers éditeurs, voir l'article de Gert Meesters, « The Reincarnation of Independent Comics Publishing in Flanders in the 21st Century: Bries and Oogachtend as Deceptively Similar Cases », dans Christophe Dony, Tanguy Habrand et Gert Meesters (dir.), *La bande dessinée en dissidence : alternative, indépendance, auto-édition /*

Comics in Dissent: Alternative, Independence, Self-Publishing, Liège, Presses universitaires de Liège, 2014.

7. Flore Debatty, *Pastel, département éditorial de L'École des loisirs. Identité de la plus belge des maisons françaises*, mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Master en Information et Communication, sous la dir. de Pascal Durand, Université de Liège, 2014-2015.

8. Le marché du livre en Belgique francophone a fait l'objet, dans les années 1970, de mesures destinées à encadrer la circulation des livres importés. La « tablelle » voit le jour dans un contexte placé sous le signe de la régulation. Le 13 juin 1974, un arrêté ministériel portant sur le prix de vente au public des livres importés établit un seuil maximum légal. Qualifié de tablelle, ce surcoût appliqué au prix des livres n'a de proximité que le nom avec la gabelle, taxe royale française sur le sel. Sa raison d'être s'explique de façon bien plus concluante par le latin *tabula* (« petite planche », « tablette »), dont l'évolution en tablelle désigne, dès le xviii^e siècle, toute forme de « tableau » ou de « liste ». Assorti de tableaux de prix rigoureusement calibrés, le mécanisme de la tablelle tend ainsi à amortir, de manière objective, les risques et surcoûts liés à l'importation. Le 7 juin 1987, à la faveur de l'intégration croissante des marchés au sein de l'Union Européenne, un arrêté ministériel sonne officiellement la fin de la tablelle entendue comme taxe réglementaire portée par les pouvoirs publics. La suppression effective des droits de douane et de toute forme de restriction signe en effet la non-conformité des principes de la tablelle avec les dispositions de l'article 30 du *Traité de Rome* sur la libre circulation des marchandises. La mise en place de l'euro la rend plus archaïque encore mais ne l'empêche pas à ce jour de perdurer en Belgique francophone.

9. Sur ces deux dossiers, voir Tanguy Habrand, *Le Prix fixe du livre. Histoire d'un combat*, Bruxelles, Les Impressions Nouvelles, 2007 et du même auteur, *Harmoniser le prix du livre importé de France. Impact d'un mark-up sur le consommateur, le secteur de la librairie et la diversité culturelle*, Service « Promotion des Lettres » de la Direction générale de la Culture, 2010.